GUIDE PRATIQUE D'ORGANISATION D'ECHANGES TRANSFRONTALIERS

SARRE

1- Directives administratives et régionales fondamentales

Comment préparer un échange, où peut-on obtenir l'autorisation requise?

En Sarre, il n'existe aucune réglementation officielle relative à l'organisation d'un échange d'un ou de plusieurs jours. Il faut seulement prévenir la direction de l'établissement concerné et lui demander l'autorisation pour l'échange.

Tout d'abord, il faut trouver une classe avec laquelle un échange peut s'organiser. Au secrétariat, on trouve parfois les coordonnées d'établissements partenaires «volontaires pour effectuer des échanges», transmises par le Ministère de la Culture et qui sont rangées dans des classeurs. Ensuite, lorsqu'on veut organiser l'échange, il suffit de demander à la direction de l'établissement concerné si un échange est possible à une date donnée. La direction donne alors une autorisation pour un échange de courte ou longue durée.

Avant le voyage, il faut remplir une demande d'autorisation d'échange et de voyage scolaire. Elle sert d'assurance pour les élèves et les professeurs dans le cadre des sorties scolaires.

2- Conseils généraux pour l'organisation d'échange scolaire

Les parents des familles d'accueil allemandes doivent signer une confirmation relative aux modalités d'organisation et de surveillance de l'échange et une prise en charge écrite concernant le devoir de surveillance et d'assistance d'enfants logés en famille d'accueil.

(Par la présente, j'accepte de prendre en charge la surveillance et l'assistance (frais de transports pour l'établissement et les excursions, les repas) de l'étudiant(e) d'échange de mon fils/ma fille pendant toute la durée de son séjour. Date, lieu, signature).

Il s'est déjà révélé utile que les deux classes participant à l'échange établissent une liste, dans laquelle sont notés en plus des adresses, numéros de téléphone et personnes à contacter en cas d'urgence, des remarques et particularités sur chaque élève (maladie, médicaments, allergie, régime alimentaire, conviction religieuse, renseignement sur le comportement ou particularités personnelles). Cette liste est uniquement destinée aux professeurs participant à l'échange et est très confidentielle (protection des données personnelles)

Maladie : les formulaires de sécurité sociale pour l'étranger sont indispensables pour tous les élèves assurés !

Elèves étrangers : en cas de contrôle au passage d'une frontière, les élèves qui n'ont pas la nationalité d'un état membre de l'UE, devront fournir une autorisation de sortie de territoire.

Accompagnement-surveillance:

- Il est conseillé d'avoir deux accompagnateurs encadrant pour toutes les sorties et rassemblements.
- Sorties à l'extérieur de l'établissement :
 - Élèves mineurs: autorisation écrite de participation et de connaissance des modalités (Les élèves par groupe de 3 minimum peuvent disposer d'un temps libre délimité par les accompagnateurs, pour faire du shopping par exemple).

 Élèves majeurs: confirmation écrite par l'élève lui-même attestant de sa participation à la sortie (sûreté de planification)

Renseignements sur le système scolaire sarrois : www.bildung.sa<u>arland.de</u>

Vacances scolaires:

Vous trouverez sur le portail de l'éducation en Sarre les dates de vacances scolaires jusqu'en 2010 :

www.bildung.saarland.de

AUBERGES DE JEUNESSE EN SARRE

1. Auberge de jeunesse an der Saarschleife

Jugendgästehaus Dreisbach-Mettlach Direction Monika und Friedhelm Borrmann Herbergstr. 1 66693 Dreisbach-Mettlach

Tél.: + 49 (0)6868/270 Fax: +49 (0)6868/556

dreisbach@diejugendherbergen.de

2. Hohenburg-Auberge de jeunesse

Jugendgästehaus Homburg/Saar Direction Rolf Obliers Am Mühlgraben 30 D-66424 Homburg

Tél.:+49 (0)6841/3679 Fax:+49 (0)6841/120220

homburg@diejugendherbergen.de

3. Europa-Auberge de jeunesse

Jugendgästehaus Saarbrücken Direction Andrea und Joachim Dumont Meerwiesertalweg 31 D-66123 Saarbrücken

Tél. :+49 (0)681/33040 Fax : +49 (0)681/374911

saarbruecken@diejugendherbergen.de

4. Schaumberg-Auberge de jeunesse

Jugendgästehaus Tholey Direction Heike und Rolf Kaluza Am Schaumberg D-66636 Tholey

Tél.: +49 (0)6853/2271 Fax: +49 (0)6853/5534

tholey@diejugendherbergen.de

5. Auberge de jeunesse Weiskirchen

Direction: Betriebsleitung Gertrud Sauer

Jugendherbergsstr. 12 D-66709 Weiskirchen

Tél.: +49 (0)6876/231 Fax: +49 (0)6876/1444

weiskirchen@diejugendherbergen.de

6. Auberge de jeunesse St. Ingbert

Neue Bahnhofstr. 33 D-66386 St. Ingbert Tél.: +49 (0)6894/6102

Fax: +49 (0)6894/6102

CENTRES DE SEJOURS EN SARRE

1. Schullandheim Oberthal

Am Scheuerberg D-66649 Oberthal

Tél.: +49 (0)6854/90840 Fax: +49 (0)6854/908429

2. Emil-Wagner-Haus

Ortsteil Berschweiler Meulwies 1 D-66646 Marpingen Tél.:+49 (0)6827/1502

Fax: +49 (0)6827/1502

3. Jugendfreizeitstätte und Schullandheim Blauloch

Blaulochstraße

D-66798 Wallerfangen Tél.: +49 (0)6831/62627 Fax:+49 (0)6831/69271

3- Financement des projets

En Sarre, il n'existe malheureusement aucune subvention pour les échanges transfrontaliers. Encore moins pour les excursions d'une journée. Pour les excursions de plusieurs jours, il est possible sous certaines conditions de recevoir une subvention de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) (calculée selon la durée et la destination de l'échange). Plus d'informations sur le site de l'OFAJ : www.dfiw.org

En dehors de l'aide de l'OFAJ, il n'existe aucune subvention pour les échanges en Sarre. Il est toujours possible de demander par écrit une aide financière à la ville ou au district mais les chances de réponses positives sont très faibles.

On peut éventuellement adresser une demande d'aide et de subvention à l'association de soutien ou au cercle des amis de l'établissement.

4- Exemples de projets existants et bourses de coordination pour la recherche de partenaires en projets de coopération

L'association "Wir im Verein mit dir" organise des évènements très intéressants, idéaux pour les groupes bilingues comme par exemple, des jeux d'aventure et de coopération, escalade et descente en rappel, canoë, circuit en VTT, parcours d'aventure dans les arbres, ballade pédagogique,...

Il est possible de réserver une journée entière pour un groupe.

Adresse:

Bernhard Schmitt Hermann Neuberger Sportschule, Geb. 54 D-66123 Saarbrücken

Tél.: +49 (0)681/387984 ou 387985

COORDONNEES

 a. Coordonnées des offices de tourisme des circonscriptions et des districts de la Sarre:

a. Circonscription de Neunkirchen

Tourismus und Kulturzentrale des Landkreises Neunkirchen Wilhelm-Heinrich-Straße 36 D-66564 Ottweiler

Tél. :+49 (0) 68 24 / 906 14 00 Fax: +49 (0) 68 24 / 906 14 01

www.landkreis-neunkirchen.de/tourismus

b. Saarpfalz-Kreis

Saarpfalz-Touristik Am Forum 3 D-66424 Homburg

Tél.: +49 (0) 68 411 04 - 1 90 Fax: +49 (0) 68 411 04 - 1 95 www.saarpfalz-kreis.de

c. Circonscription de Merzig

Tourismusverband Merzig-Wadern e. V. Poststr. 12

Poststr. 12 D-66663 Merzig

Tél.: +49 (0) 68 61 - 7 38 74 www.merzig-wadern-online.de

d. Circonscription de St. Wendel

Tourist-Information Sankt Wendeler Land Am Seehafen

D – 66625 Nohfelden Tél.: +49 (0) 6852/9011-0

Fax: +49 (0) 6852/9010-20 www.sankt-wendeler-land.de

e. Circonscription de Saarlouis

Wirtschaftsförderungsverband Saarlouis Kaiser-Friedrich-Ring 31

D-66740 Saarlouis

Tél.:+49 (0) 68 31 / 444-488 Fax:+49 (0) 68 31 / 444-262

www.wfus.de/sehen

f. District de Saarbrücken

Stabsstelle Regionalentwicklung Stadtverband Saarbrücken Schloßplatz 6 D-66119 Saarbrücken

Tél.: +49 (0)681-506-8001 Fax: +49 (0)681-506-8090

www.stadtverband-saarbruecken.de

5- Où peut-on trouver des réponses aux questions les plus fréquemment posées?

Vous trouverez sur ces sites des réponses aux questions générales portant sur l'enseignement en Sarre : www.bildungsserver.de, www.bildung.saarland.de
Organisation Franco-Allemande pour la jeunesse : www.dfjw.org

Si vous constatez une inexactitude ou une information dépassée, n'hésitez pas à la signaler au Centre européen Robert Schuman soit par courriel (centre-robert-schuman@wanadoo.fr), soit par télécopie au +33 (0)387.60.14.71, soit par téléphone au +33 (0)387.60.10.15. D'avance merci pour votre aide précieuse à maintenir à jour cette documentation collective.